Journée réseau «Promotion de la santé et prévention»

Les environnements favorables à la santé

04 novembre 2019 – Institut agricole Grangeneuve

Stratégie cantonale de promotion de la santé et prévention: Perspectives 2030

Fabienne Plancherel

Déléguée à la promotion de la santé et la prévention

Service de la santé publique

Grangeneuve, 5 novembre 2019

Contexte et enjeux de santé

- Plus de 2,2 millions de personnes souffrent de maladies non transmissibles (MNT) en Suisse
- Les MNT tels que le cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les affections chroniques des voies respiratoires sont responsables des **décès prématurés** (avant l'âge de 70 ans) chez plus de 50% des hommes et 60% des femmes
- Les MNT représentent **90% de la charge de morbidité** en Suisse

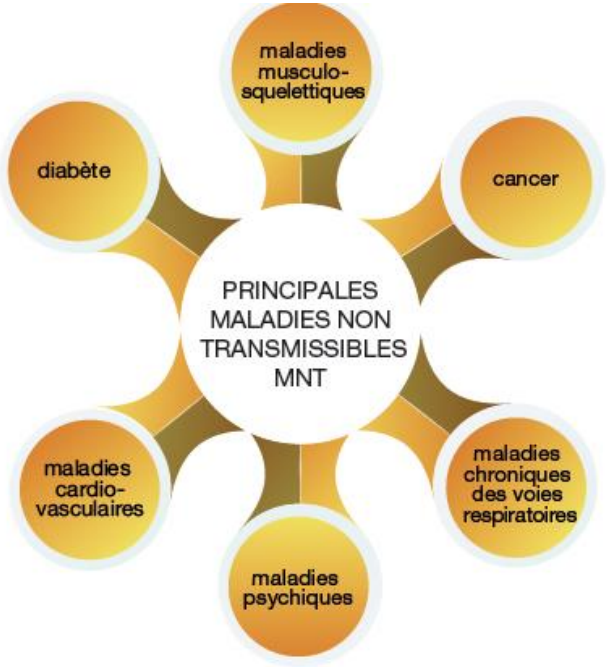

- Les MNT totalisent 80% des dépenses de santé (soit 51.7 milliards)
- Les coûts indirects des MNT sont estimées entre 29 et 44 milliards

Quelques définitions

Face à l'augmentation des maladies non transmissible, la **promotion de la santé et la prévention sont deux leviers** importants qui participent à la maitrise des coûts

Santé : « *Un état* ***complet*** *de bien-être physique, mental et social* » et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité (OMS) ».

Prévention : a pour but d'éviter et de réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents. Elle comprend également les mesures destinées a en atténuer les conséquences

les facteurs de risque

Promotion de la santé : a pour but d'améliorer la santé des individus en particulier et de la population en général. Elle vise a encourager des habitudes et des conditions de vie favorables a la sante.

les facteurs protecteurs

Promotion de la santé et prévention: Contexte politique

- **L' OMS** recommande une approche globale et intégrée de la promotion de la santé et prévention «**Santé dans toutes les politiques publiques»**

- Le **Conseil Fédéral** (Stratégie globale Santé2020) adopte la **stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles 2017-2024** qui vise à encourager le développement d'un environnement favorable à la santé.

- Le **Conseil d'Etat fribourgeois** adopte en mars 2017 **la nouvelle stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention: Perspectives 2030**

La santé est l’affaires de toutes et tous

« L’état de santé de la population suisse dépend à 60% de facteurs externes à la politique de la santé, comme l’éducation, la sécurité sociale, la situation professionnelle et le revenu, l’environnement ou encore la situation en matière de transports et de logement. »

Sources: OFSP, *Politique de la santé: les priorités du Conseil fédéral, Berne*, 2013

.

Les causes des maladies MNT sont multiples et nécessitent des solutions conçues de **façon concertée** par les différents acteurs du monde politique, économique et social, à divers échelons.

La stratégie PPS: perspectives 2030

- Propose une approche globale axée sur les **déterminants de la santé**
- Soutient **la mise en place de stratégies à de multiples niveaux**

Les déterminants de la santé:

Terme général pour parler de la grande diversité de facteurs qui influencent la santé d'une personne, allant de l'environnement dans lequel elle évolue, à ses comportements et son hérédité.

Le modèle des déterminants de la santé relève les liens entre les conditions microsociales et les conditions macro sociales

Stratégie Santé2020 du Conseil Fédéral

Déterminants de la santé

La stratégie PPS: perspectives 2030

- Propose une **gouvernance intégrée ou intersectorielle**

La gouvernance intégrée ou intersectorielle

désigne une stratégie visant à régler les problèmes liés au découpage sectoriel des activités en intégrant les actions ou non-actions des autres acteurs qui ont une influence sur les mêmes problématiques.

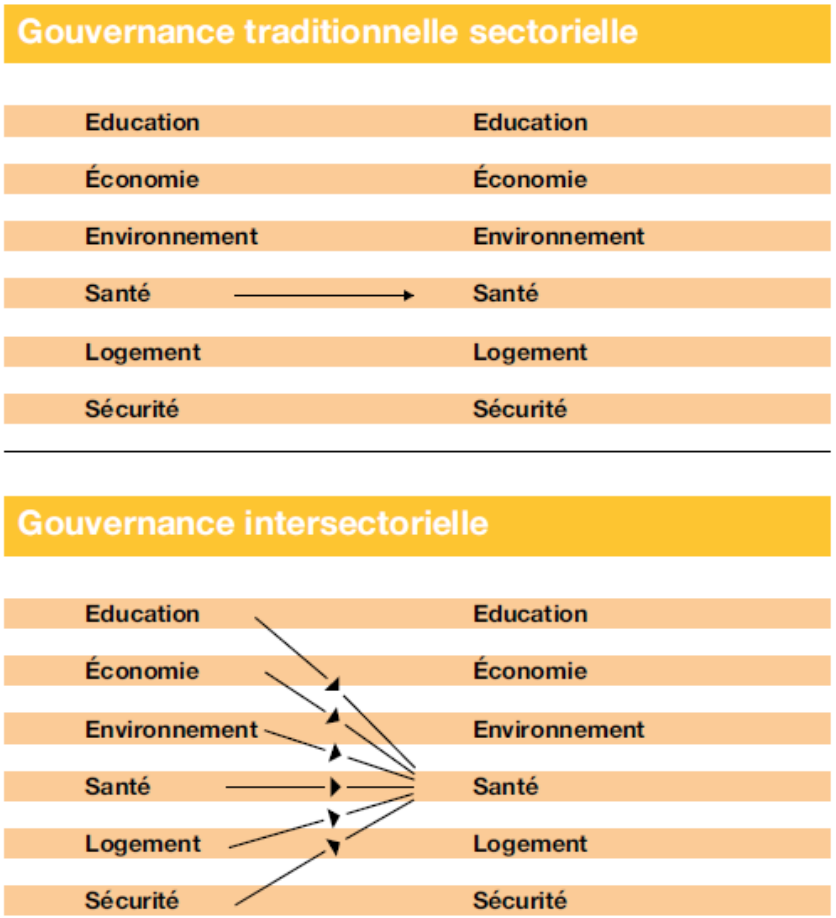

La stratégie PPS: perspectives 2030

Au cœur de la stratégie (1):

Une Vision:

La société attribue une importance majeure à l'amélioration de la santé de la population, car elle contribue au bien-être collectif et individuel. **En ce sens, chaque acteur sociétal** (par exemple des domaines politique, économique, éducatif, santé, social, culturel), de même que chaque résident-e du canton de Fribourg, **intègre la promotion de la santé et la prévention dans ses stratégies ou ses pratiques.**

La stratégie PPS: perspectives 2030

Au cœur de la stratégie (2):

Un objectif d'impact:

Grâce à la **création de conditions-cadres et d'environnements favorables à la santé** et grâce au développement des compétences en santé individuelles, les résident-e-s du canton de Fribourg adoptent de plus en plus de comportements favorables à leur santé. Ces changements ont, à terme, une incidence positive sur l'ensemble des maladies, en particulier sur les maladies non transmissibles en constante augmentation.

Stratégie PPS: perspectives 2030

- **Confirme les priorités de santé publique** (alimentation et mouvement, alcool, tabac, santé mentale) qui s'inscrivent actuellement dans des plans cantonaux thématiques

Les quatre facteurs de risque (consommation excessive d'alcool, alimentation déséquilibrée, tabagisme et manque d'activité physique) sont à l'origine de la plupart des MNT

Planification de la promotion de la santé et prévention dans le canton de Fribourg

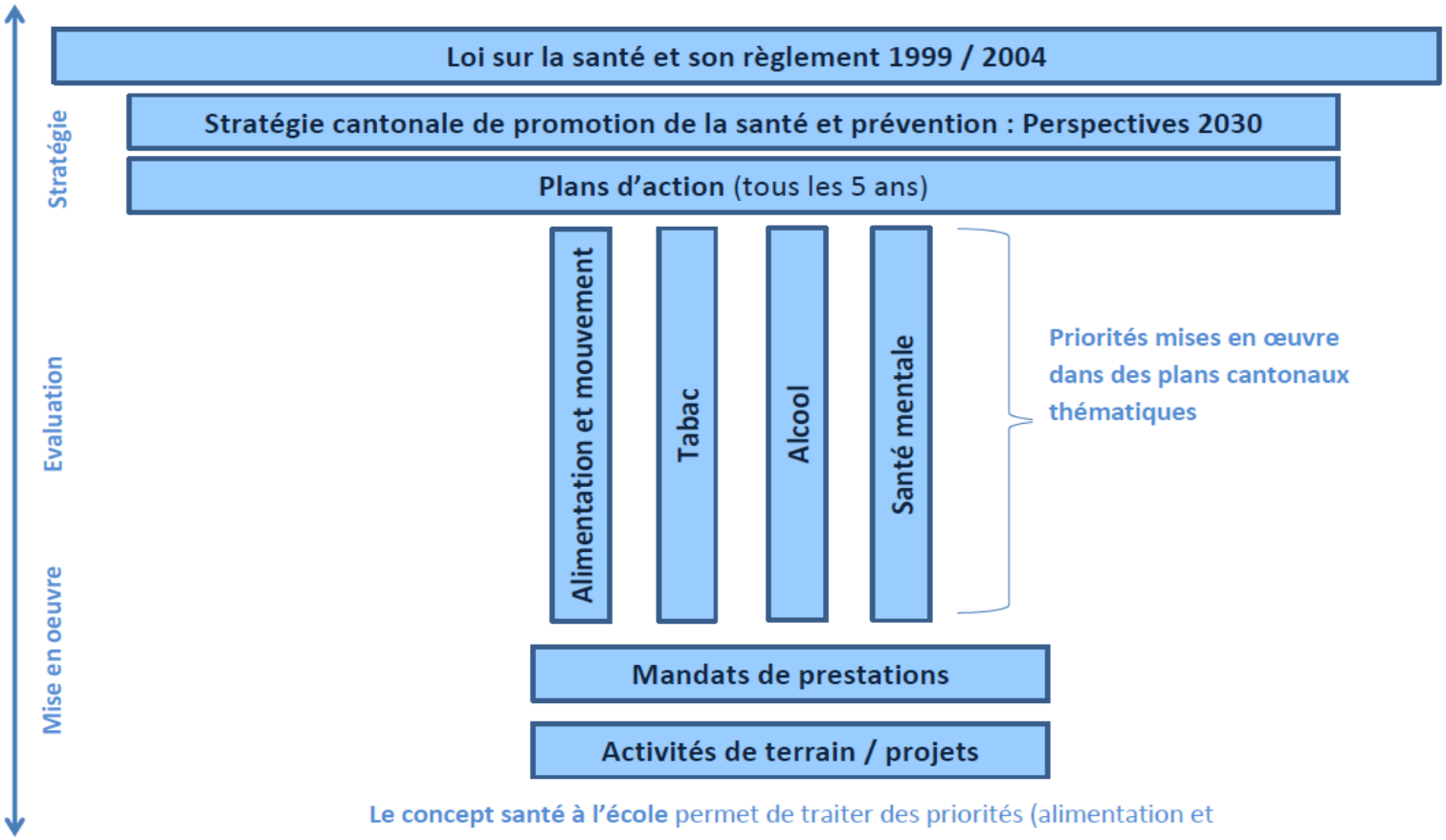

Le concept santé à l'école permet de traiter des priorités (alimentation et mouvement, tabac, alcool, santé mentale) dans le cadre scolaire

Programme cantonal «je mange bien, je bouge bien»

	0-6 ans	6-12 ans	12-20 ans	65 ans et plus
Individus et famille	Soutien à la promotion de l'allaitement maternel Education familiale			Cours "Alimentation équilibrée" Tables d'hôtes
Accueil extra-familial de jour	Fourchette Verte Education familiale Carambole			
	Coordination du programme au sein des structures d'accueil extrafamiliales			
Ecole	Concept de santé à l'école Senso5 Guide "bouger, manger à l'école" Ancrage du projet "Purzelbaum"			
Domicile	Education familiale			Qualidomum Fourchette Verte Seniors (repas à domicile) Alimentation et Mouvement à domicile - Repas accompagnés
Lieux communautaires /institutions	Alimentation d'ici et d'ailleurs **SAM** Espace femmes			
		Ecoles de cirques Fleurs de chantier		Passeport Découverte Activités physiques
	Soutien au développement de mesures intergénérationnelles Couleur Jardin			
Communes/ espace public	Sport scolaire facultatif Activités extrascolaires ouvertes Pédibus Les 4 saisons de l'arbre			Pédibus intergénérationnel
	Label "Commune en santé" Portefeuille Développement durable			
Multiplicateurs	Formation continue des multiplicateurs (péricultrices, sage-femmes, médecins, collaborateurs/trices des services d'aide et de soins à domicile, bénévoles des tables d'hôtes)			

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Programme cantonal de promotion de la santé mentale

	0-7 ans	7-20 ans	65 ans et plus
Famille	> Soutien à la coparentalité lors de la séparation > As'trame > Soutien aux parents auteur-e-s de violence > Groupe de parole "enfants victimes de violence au sein du couple parental"		
	> Association Education familiale		> Service de relève pour proches aidant-e-s
	> Médiation familiale et résolution de conflit intergénérationnel > Habiter - Aider		
Ecole	> Education aux choix et santé mentale > Concept de santé à l'école		
	> Formation des futur-e-s professionnel-le-s aux conséquences de la maladie psychique		
Lieux communautaires / institutions	> FIDE grossesse > Santé mentale et migration - Ensemble		> Couple, retraite et violence au sein du couple > Formation des collaborateurs de ProSenectute aux aspects de santé mentale > Système de veille pour les senior-e-s fragilisés
	> Faire face aux risques suicidaires > Formation continue des multiplicateurs et des multiplicatrices		
Communes/ espace public		> Permanences sociales de rue	> Système de veille pour les senior-e-s fragilisés
	> Label "Commune en santé" > Portefeuille Développement durable		

Programme cantonal de prévention du tabagisme «sans tabac je respire»

Domaines d'action	Dimension visée: Empêcher le début de la consommation	Encourager l'arrêt	Protection contre tabagisme passif
Coordination & collaboration	- pilotage et coordination - mise en réseau et développement de partenariats - évaluation		
Prévention comportementale	- écoles - loisirs - entreprises …	- prestations d'aide à l'arrêt	
Information et sensibilisation	- information de la population - formation de multiplicateurs - mise à jour des connaissances …		
Prévention structurelle	- restriction de la publicité - interdiction de vente < 16		- suivi de la loi sur la fumée passive

Plan cantonal action alcool

	Public cibles	Effets
1	**Elèves et les personnes qui les entourent**	Renforcer les élèves dans leurs compétences à faire des choix favorables à leur santé
2	**Adolescent-e-s et jeunes adultes**	Connaissent les effets négatifs des ivresses ponctuelles sur leur santé et sont soutenus pour diminuer leur consommation.
3	**Personnel de vente**	Connaît les dispositions légales en vigueur et assure leur application.
4	**Personnes âgées de 50 ans et plus**	Connaissent les effets de la consommation chronique d'alcool sur la santé et sont soutenues pour diminuer leur consommation.
5 à 8	**Professionnel-le-s des domaines socio-éducatif, sportifs, social, santé Employeurs et employeuses**	Disposent d'outils et de compétences pour détecter ces situations et orienter les personnes concernées vers le réseau des professionnel-le-s du canton
9	**Les parents et les proches**	Connaissent les effets de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance sur la santé des personnes concernées et sont soutenus pour faire face à ces problématiques
10	**Partenaires (prévention, traitement, réduction des risques et répression et régulation du marché)**	Partagent leurs connaissances et renforcent leur collaboration.
11	**Population du canton de Fribourg**	A accès à des informations actuelles de qualité relatives (consommation problématique d'alcool / offre de prévention et de prise en charge)
12	**Les milieux politiques fribourgeois**	Connaissent les effets négatifs de la consommation problématique d'alcool et de la dépendance à l'alcool sur la santé des personnes concernées ainsi que sur la qualité de vie des personnes concernées et de leurs proches

Concept santé à l'école

Actions sur :	Priorité	Description succincte
La structure	**1. Organisation, conduite et culture de l'établissement**	La qualité de la conduite de l'établissement contribue favorablement à la santé à l'école.
	2. Organisation cantonale de santé à l'école	Un pilotage et une organisation de la santé à l'école au niveau cantonal soutiennent les établissements et les institutions concernées, ce qui a pour conséquence d'améliorer l'impact favorable des mesures prises.
	3. Aides et ressources (interventions) **3.1 Etablissements scolaires** **3.2 Médecine scolaire**	La cohérence des dispositifs et des ressources a un impact favorable en termes de santé à l'école. Une médecine scolaire organisée et répondant aux besoins identifiés constitue une des ressources à disposition de l'école.
Le contexte	**4. Climat de classe et d'établissement**	La qualité des relations en classe et dans l'établissement scolaire contribue positivement à la santé à l'école.
	5. Environnement professionnel de l'enseignant	Les enseignants qui se sentent reconnus, soutenus et encadrés dans leur travail ont un niveau de bien-être professionnel élevé, ce qui favorise la santé et les apprentissages. À noter que ceci est aussi vrai pour les cadres et le personnel administratif.
	6. Information de base **Prévention primaire**	L'adoption de comportements favorables à la santé suppose des connaissances fondamentales à ce sujet (health literacy).
Interface	**7. Qualité de l'enseignement**	La qualité de l'enseignement (didactique, travail en équipe, posture professionnelle, cadre éducatif, qualité de la relation éducative, capacité de communication, connaissance du réseau, capacité d'orienter vers le système d'aide) a un impact sur les apprentissages comme sur la santé. Il est à noter que la qualité de la politique générale de formation ainsi que de la politique de santé publique ont également une influence sur la qualité de l'enseignement et de la vie à l'école.

La responsabilité du bien-être et de la santé n’incombe ni au seul individu, ni au seul système de santé.

C’est ensemble, en favorisant la participation de tous les acteurs et en considérant la population comme partie prenante, que nous améliorons notre santé individuelle et collective.
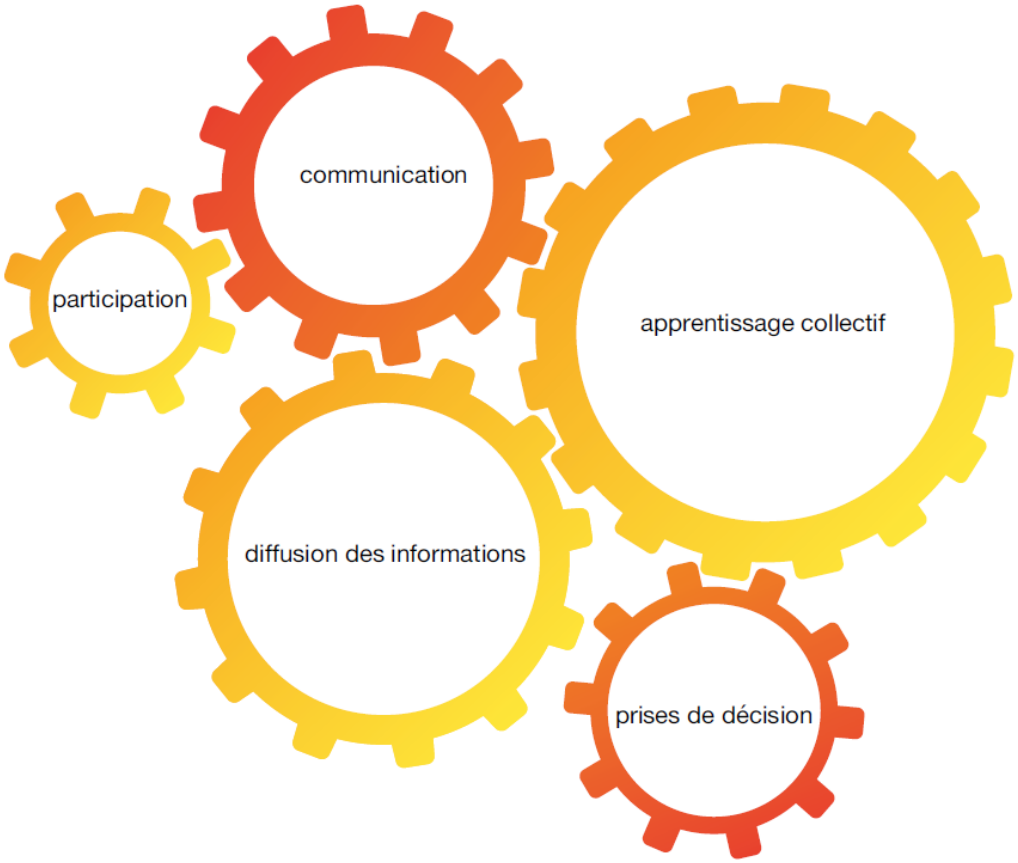
Merci pour votre attention